

Communiqué de Presse

Lyon 7 – Rive Gauche

Le 3 novembre 2011

UNE ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE POUR LE 7^E ARRONDISSEMENT DE LYON

En janvier 2011, dans le cadre du Schéma Directeur d'urbanisme Commercial (SDUC), le Grand Lyon en lien avec la DIRECCTE et les chambres consulaires ont lancé un appel à projet visant à détecter les nouveaux territoires susceptibles d'intégrer la démarche de management de centre-ville de l'agglomération lyonnaise.

Le management de centre-ville consiste à réunir au sein d'une même structure des acteurs différents qui par leurs échanges continus et en additionnant leurs forces permettent d'aboutir à des solutions pragmatiques pour promouvoir, valoriser et améliorer l'attractivité du centre-ville en développant par exemple l'accessibilité, la qualité de vie, la sécurité et l'offre commerciale...

Il s'agit également de faire venir de nouveaux investisseurs et de donner des raisons objectives aux habitants et aux usagers du territoire de réaliser leurs achats.

Sous l'impulsion de la ville de Lyon, l'Association de Développement du Commerce de Lyon 7^e arrondissement (ADC7) et ses partenaires ont répondu à cet appel à projet. Après analyse le comité de sélection a retenu la candidature du 7^e arrondissement.

La structure de portage du management de centre-ville relève d'une gouvernance originale qui a la particularité d'associer, au sein d'une association de loi 1901 « Lyon 7 - Rive Gauche », des acteurs publics et privés. La conférence de presse de présentation du dispositif de management de centre-ville du 7^e arrondissement s'est déroulée mercredi 19 octobre à l'hôtel de ville de Lyon.

Parmi les acteurs publics membres de l'association de management de centre-ville on retrouve la ville de Lyon, la CCI de Lyon et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône.

Pour ce qui concerne les acteurs privés on compte deux associations de commerçants, des acteurs de l'immobilier commercial, de la banque, des enseignes nationales, des acteurs de la grande distribution et des personnes qualifiées.

La gouvernance du territoire est complétée par un comité de pilotage dans lequel on trouve le Grand Lyon, la DIRECCTE et les membres de « Lyon 7 – Rive Gauche ».

Le Budget prévisionnel de l'année 2012 est de 160 000 euros et le plan d'actions comptera 5 axes : la proximité, la valorisation du tissu commercial et artisanal, le développement durable, l'immobilier commercial et l'accessibilité.

Patrice IOCHEM, précédemment responsable développement commerce de l'ADC7 et ancien responsable du service développement commerce de la ville de Lyon, devient le manager de centre-ville du 7^e arrondissement.

Le manager de centre-ville est en quelque sorte le pendant de ce que serait le directeur d'un centre commercial à ciel ouvert. Schématiquement il est chargé :

- d'agir simultanément sur l'ensemble des fonctions urbaines (animation et promotion, urbanisme, sécurité, propreté, stationnement et livraison, ...).
- de fédérer et d'impliquer les différents acteurs publics et privés du centre-ville autour d'un projet commun.

Contact presse :

Lyon 7 – Rive Gauche

T. 04 72 73 11 76 / P. 06 13 27 79 82

M. adc7@free.fr

www.lyoncommerce.com

Siège Social : Palais de la Mutualité / 1 place Antonin Jutard / 69003 LYON

Tél. 04.72.73.11.76 / Fax. 09.50.03.28.54 / Courriel : adc7@free.fr / <http://www.lyoncommerce.com/>

N°association : W691056409 / N° Siret : 398 421 586 00023